



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E116985

VALABLE JUSQU'AU 02/06/2025

ÉDITÉ LE 20/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/03/2022
8 000

Raison sociale : RENOV TOITURES

50 RUE DE GUEBWILLER
68500 BERGHOLTZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 97B189

Siret : 411 556 830 00023

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0008155-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 8632000/003136762/39

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 8632000/003136762/39

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Téléphone : 03 89 62 19 85

Fax : 03 89 62 19 85

Portable : 0629223340

Site Internet : www.renovtoitures.fr

E-mail : renovtoitures@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

EMIRO ANTONIO DIRECTEUR GÉNÉRAL / EMIRO JULIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	30/09/2024
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	03/02/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/06/2021
o Isolation des combles perdus	03/06/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	30/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.